

Bientraitance et prévention de la maltraitance des personnes âgées et/ou dépendantes

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ◆ Définir les notions de bientraitance et de maltraitance et en connaître les fondements éthiques et réglementaires.
- ◆ Identifier les différentes formes de maltraitance et leurs signes d'alerte.
- ◆ Repérer les facteurs de risque individuels, relationnels et institutionnels favorisant les situations de maltraitance.
- ◆ Situer leur pratique professionnelle au regard du cadre légal et des obligations de signalement.
- ◆ Adopter une posture professionnelle bientraitante dans les gestes du quotidien.
- ◆ Connaître la conduite à tenir face à une situation suspectée ou avérée de maltraitance.
- ◆ Contribuer collectivement à une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie et de la bientraitance au sein de leur structure.

Programme pédagogique

Bientraitance et maltraitance : définitions et repères

Définitions officielles (HAS, ANESM/HAS recommandations de bonnes pratiques). La bientraitance : une démarche positive et non un simple contraire de la maltraitance. Les grands principes : respect de la dignité, de l'autonomie, du consentement, de l'intimité. Notion de vulnérabilité et de dépendance

Les formes de maltraitance et leurs signes d'alerte

Typologie : maltraitance physique, psychologique/morale, financière/matérielle, négligence active et passive, maltraitance institutionnelle (rythmes imposés, non-respect des choix, infantilisation). La notion de maltraitance "ordinaire" ou involontaire liée à l'organisation du travail. Signes d'alerte chez la personne âgée/dépendante (physiques, comportementaux, psychologiques)

Facteurs de risque et mécanismes de la maltraitance

Facteurs liés à la personne accompagnée (isolement, troubles cognitifs, communication difficile). Facteurs liés au professionnel et à l'équipe (épuisement professionnel, manque de formation, isolement de l'aidant). Facteurs liés à l'organisation et à l'institution (sous-effectif, manque de temps, culture d'établissement). Le cercle vicieux épuisement professionnel / risque de maltraitance

Cadre légal, obligations et procédure de signalement

Rappel des textes de référence (droits des usagers, charte de la personne âgée dépendante, obligations du Code de l'action sociale et des familles). Obligation de signalement et protection du lanceur d'alerte. Circuit interne de signalement dans la structure (qui alerte qui, traçabilité). Rôle des autorités de contrôle et dispositifs d'écoute (numéros nationaux dédiés, ARS, Conseil départemental). Articulation entre signalement, protection du résident et accompagnement du professionnel mis en cause

Financement

Tarif : formation pouvant être prise en charge par l'OPCO dans le cadre du plan de formation

- Pour les salariés d'entreprise ou d'association :
 - en inter : 280 € par personne
 - en intra : 800 € à Étampes (pour un autre site géographique, nous consulter)

Public

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de posséder de prérequis en amont.

Certification

Formation non certifiante.

Ateliers pratiques : mises en situation et postures bientraitantes

Ateliers en sous-groupes à partir de situations concrètes rencontrées en structure. Travail sur la communication bientraitante (verbale et non verbale), le respect du rythme de la personne, la gestion des refus de soins. Restitution collective et débriefing animé par le formateur. Mise en évidence des leviers d'action individuels et collectifs

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr



Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paperboard et / ou d'un tableau blanc et/ou d'un vidéoprojecteur.

Remise de supports pédagogiques écrits pour chaque séquence de formation.

Vidéos, témoignages, articles de presse.

Jeux de rôle, études de cas.

Moyens d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de chaque stagiaire, l'évaluation des mises en situation permettra de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Apports théoriques en ouverture de séquences ou clôturant une activité collective ou en sous-groupe de réflexion.
- Observation de situations (vidéos).
- Activités en individuel et en groupes (analyse).
- Mises en situation
- Brainstorming.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès : Inscription directe auprès d'Horizons ou positionnement par une entreprise.

Délais d'accès : Variable car en fonction de la programmation annuelle. 2 mois au plus.

Modalités d'organisation : Formation en continue ou séquencée sur 2 semaines et en présentiel.

12 stagiaires environ.

Accessibilité : Bâti plain-pied - couloirs larges - salle accessible directement depuis le parking.

RER C à 20 minutes à pied et lignes de bus à 5 minutes.

Formateurs

- Professionnels du sanitaire et social ayant une grande expérience dans la bientraitance.

Lieu

Étampes. Possibilité d'organiser cette formation sur d'autres sites géographiques à la demande du client ou du commanditaire.

Durée et dates

Durée : 7 heures. De 9 h 00 à 17 h 00. Variable selon les besoins.

Dates : formations semestrielles. Nous contacter.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...), visitez notre site internet www.horizonsformations.fr